

Conseil de quartier Centre

Séance plénière – lundi 7 octobre 2019

Présidence de séance : Denis LARGHERO, maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Florence de PAMPELONNE, Maire adjointe, vice-présidente du Conseil de quartier, Sylvie VUCIC, Maire adjointe, vice-présidente suppléante.

Participants : Claude ALAZARD, Anne-Marie BABINET, Jean-Marie BESSIN, Emilie COUPRY, Pierre DURAND, Guillaume FERNANDEZ, Dimitri FLOROS, Etienne GAUME, René GODIOZ, Melana KALI, Françoise LE MAIGNAN, Marie-Christine LOYER, Michel MARGUERY, Dominique MINAULT, Véronique POINSARD, Laurence STENGEL, Daniel THOUVENIN, Mary-Jeanne WIBOUT

Absents excusés : Annie CHAMALAU, Michelle CORBEL, Gilles DEGROOTE, Stéphanie EYRAUD, Michel KUBLER, Jean LESSI, Ysoline SERREAU, Despina VERHNES, Eric VERSTRAET

Absents : Yves ACKER, Frédéric JANVIER, Denys MILLET

Responsables administratifs : Jacques VEKEMAN, directeur général des services, Franck DERUÈRE, directeur général adjoint, Alain BASTIAN, directeur de l'environnement urbain, Claire FOURNOL, responsable du service démocratie participative.

À l'occasion de cette troisième séance plénière, les membres du conseil de quartier ont participé à trois ateliers de travail sur des thèmes d'actualité du quartier.

1. Règlement de la Terrasse de l'Observatoire : propositions d'actualisation

L'actuel règlement de la Terrasse de l'Observatoire date de 2011. Certains points ne correspondent plus à la pratique actuelle.

A l'issue des échanges, le Conseil de quartier demande quatre modifications du règlement :

- Autoriser les pique-niques en famille
- Autoriser les jeux de ballons
- Créer un caniparc : un espace naturel clôturé dans lequel il est autorisé de lâcher les chiens.

L'espace en contrebas du parterre de l'Orangerie s'y prêterait. L'accord de la DRAC est toutefois nécessaire. Les chiens tenus en laisse resteraient tolérés sur la Terrasse de l'Observatoire.

- Expérimenter la suppression des poubelles : à l'instar de l'ONF qui supprime les poubelles en forêt pour éviter le dépôt abusif d'ordures, un conteneur unique serait laissé à la sortie de la Terrasse, afin d'inciter les visiteurs à emporter leurs déchets.

La mise en place de cette mesure est à étudier par la Ville, notamment les modalités de cette expérimentation et l'information des promeneurs.

2. Programme du 11/15 rue de la République : échanges et points de vigilance

L'ancien club seniors rue de la République, dont les bâtiments sont voués à la démolition, laissera la place à un programme neuf comprenant notamment une crèche/halte-garderie et un pôle médical destiné à favoriser l'installation de nouveaux médecins à Meudon.

Ces nouveaux services sont indispensables pour répondre aux besoins petite enfance d'une part, et pour enrayer le phénomène de désertification médicale d'autre part.

Deux cabinets d'urbanistes étudient actuellement différents scénarii architecturaux pour répondre à ces besoins. Les projets seront présentés aux riverains. Le choix final tiendra compte de l'avis des habitants, des coûts et des réponses des partenaires (professions paramédicales, logements pour personnes âgées...).

Un conseiller de quartier demande si des logements étudiants peuvent être envisagés dans la programmation. Le Maire prend note de cette suggestion.

Une conseillère s'enquiert de la hauteur du futur bâtiment. Le Maire répond qu'il est dans l'intérêt de tous que le projet soit accepté par le quartier. La Ville veillera à une implantation la moins gênante possible pour les habitations à proximité, tout en assurant aux Meudonnais une offre de services publics de qualité.

3. Budget participatif 2020 : élaboration d'un projet porté par le Conseil de quartier du Centre

Le conseil de quartier décide de soumettre au budget participatif les projets suivants :

- La végétalisation de la place Rabelais
- Le financement d'une étude de circulation sur la fermeture aux véhicules, de la rue qui longe la place Rabelais (côté pharmacie)

L'actualité du quartier

DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER DE QUARTIER POUR LE JURY D'ADMISSIBILITÉ DU BUDGET PARTICIPATIF

Conformément au règlement du budget participatif, un membre de chaque Conseil de quartier siègera dans le jury d'admissibilité des projets du budget participatif chargé d'arrêter la liste des projets soumis au vote des habitants en janvier 2020, au vu des critères du règlement et de l'étude réalisée par les services de la Ville.

Sont désignés par le Conseil de quartier du Centre :

- Jean-Marie BESSIN (titulaire)
- Étienne GAUME (suppléant)

Le jury d'admissibilité se réunira mercredi 4 décembre à 19h à l'Hôtel de Ville.

TRAVAUX

Les travaux rue de Paris devraient être terminés fin novembre. La rue de Paris rouvrira le 22 novembre. Un conseiller de quartier s'inquiète de marquages au sol rue Claude Dalsème (repérage des réseaux). Alain BASTIAN rassure en expliquant qu'il n'y a pas de nouveaux travaux prévus.

Les travaux SNCF de sécurisation du tunnel du RER C avancent bien. Le creusement du tunnel qui relie le puits de secours au tunnel du RER C à plus de 50 mètres de distance, et l'installation des équipements de secours (éclairage, ventilation, ascenseurs...) se poursuivent jusqu'en juin 2020.

ACCESSIBILITÉ DES GARES SNCF

À la gare de Val Fleury, des travaux seront réalisés par la SNCF en 2021-2022, pour faciliter l'accès aux trains aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Deux ascenseurs desserviront les quais. Le repositionnement du kiosque Relay à l'intérieur de la gare de Val-Fleury est à l'étude à la demande de la Ville, afin de libérer de l'espace autour de la gare.

Dans la politique de mise en accessibilité des gares de la SNCF, les gares fréquentées par moins de 5000 usagers par jour ne sont pas prioritaires. Néanmoins le Maire de Meudon a obtenu une dérogation exceptionnelle pour la gare de Bellevue (2300 voyageurs/jours), du fait de la proximité de plusieurs établissements de séniors et de santé : clinique de Bellevue, résidences le Hameau, Les Tybilles, Korian et Villa Beausoleil. Ces travaux sont programmés à l'horizon 2023.

VELIB'

À proximité ces deux gares, des Vélib' seront bientôt disponibles : la station devant la gare de Bellevue ouvrira courant décembre. À Val-Fleury, la station de l'allée de Reffye (à côté du Café de la Paix), en attente de raccordement électrique par ENEDIS devrait être opérationnelles au premier trimestre 2020

SANTÉ

La Ville multiplie les efforts et partenariats pour conserver et attirer les professionnels de santé. À Bellevue par exemple, la nouvelle Villa Beausoleil pour personnes âgées, accueille le public pour des consultations d'ophtalmologie. Ainsi l'offre médicale concernant les médecins spécialistes est de bonne qualité en Ville. En revanche, la Ville manque de médecins généralistes, c'est pourquoi un pôle médical est envisagé rue de la République. Au centre de santé de la Croix-Rouge, ouvert à tous, un nouveau médecin est installé, portant à trois le nombre de généralistes.

Une assemblée générale des cinq conseils de quartier se tiendra : Lundi 2 décembre à 19h au Potager du Dauphin (5 rue Porto-Riche)

Cette soirée sera l'occasion de présenter le rapport d'activité de la première année d'exercice des Conseils de quartier. Ce document pourra être enrichi de vos commentaires et sera présenté au Conseil municipal de décembre.

D'ici là, les membres du quartier ont la possibilité d'adresser leurs questions ou suggestions au service démocratie participative à jeparticipe@mairie-meudon.fr.

Meudon, le 31 octobre 2019